# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit **Phillybond Orange Resin** 

Autres moyens d'identification

**DM014R** SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

**Adresse** 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne à contacter Service à la clientèle

Numéro de téléphone 215-855-8450 Numéro de fax 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

**Fournisseur** Non disponible.

# 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Non classé.

Catégorie 4 Dangers pour la santé Toxicité aiguë, par contact cutané

> Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Catégorie 3

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 2

long terme

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les

organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver

> soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des

yeux/du visage. Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

> AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Non disponible. Stockage

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin SDS CANADA Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

78.99 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 95.98 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Phenol Polymer With Formaldehyde, Glycidyl Ether		28064-14-4	60 - 100
2-propenenitrile Polymer With 1,3-butadiene, Carboxy-terminated Reaction Products With Epichlorohydrin-2,2'-methylenebis[phenol] Polymer		68610-73-1	10 - 30
Butyrolactone		96-48-0	5 - 10
Silice amorphe sublimée	Silice amorphe, fumée, cristauxfree	112945-52-5	5 - 10
Solvant hydrocarboné aromatique		64742-95-6	0.1 - 1
Éthylbenzène		100-41-4	0.1 - 1
Xylène	XYLENE	1330-20-7	< 1
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Demander

un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

DM014R Version n°: 10 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 17-Mars-2016

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

# Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Limites d'exposition professionnelle

Etats-Unis. ACGIH, TLV (V	'aleurs de seuil d'exposition)
---------------------------	--------------------------------

Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	TWA	20 ppm

# Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) Composants Valeur

Composants	туре	Valeui	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3	
		125 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3	
		150 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	

# Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin

Composants	Туре	Valeur
	TWA	100 ppm
Canada. SEP de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la sécu	ırité et l'hygiène du travail)
Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	TWA	20 ppm
Canada. VLEP du Nouveau-Brun de 1991 et 1997 (Règlement du N		/LS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGI
Composants	Type	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3
		125 ppm
	TWA	434 mg/m3
		100 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3
		100 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario (Co	ontrôle de l'exposition aux age	nts biologiques ou chimiques), ainsi modifiées
Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm
Canada. LEMT pour le Québec (N	Ministère du Travail - Règlemer	nt sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées
Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3
		100 ppm

# Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	15 minutes	125 ppm
	8 heures	100 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	15 minutes	150 ppm
	8 heures	100 ppm

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin

#### Valeurs biologiques limites

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	0.15 g/g	Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxyliq ue	Créatinine dans l'urine	*	
Xylène (CAS 1330-20-7)	1.5 g/g	Acides méthylhippuriq ues	Créatinine dans l'urine	*	

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du

produit.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** 

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

**Protection respiratoire** 

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Pâte.

> État physique Non disponible.

**Forme** Pâte. Couleur Orange. Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. pН Non disponible. Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine

d'ébullition

Point d'éclair >148.9 °C (>300.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin 5 / 10 DM014R Version n°: 10 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 17-Mars-2016

SDS CANADA

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

16 % estimation

Tension de vapeur

0.6 hPa

Densité de vapeur Densité relative

Non disponible. Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau)

Non disponible.

Coefficient de partage

Non disponible.

n-octanol/eau

**Température** d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 1.11 g/cm3 Propriétés explosives Non explosif.

Combustible IIIB estimation Classe d'inflammabilité

Non oxydant. Propriétés comburantes

Densité 1.11

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

#### 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

Nocif par contact cutané. Toxicité aiguë

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Butyrolactone (CAS 96-48-0)

<u>Aigu</u>ë Cutané

**DL50** Cobaye 5640 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 2680 mg/m3, 4 heures

Orale

**DL50** Rat 1540 mg/kg

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin SDS CANADA Composants **Espèces** Résultats d'épreuves Éthylbenzène (CAS 100-41-4) Aiguë Cutané **DL50** Lapin 17800 mg/kg **Orale** DL50 Rat 3500 mg/kg

Silice amorphe sublimée (CAS 112945-52-5)

Aiguë **Orale** 

**DL50** Rat > 22500 mg/kg

Xylène (CAS 1330-20-7)

Aiguë Cutané

**DL50** Lapin > 43 g/kg

**Orale** 

DI 50 Rat 3523 - 8600 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

# Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Silice amorphe sublimée (CAS 112945-52-5) Irritant Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Peut provoquer une allergie cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu à la suite d'une exposition prolongée. Cancérogénicité

#### Carcinogènes selon l'ACGIH

Éthylbenzène (CAS 100-41-4) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Xylène (CAS 1330-20-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Éthylbenzène (CAS 100-41-4) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Xylène (CAS 1330-20-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Éthylbenzène (CAS 100-41-4) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

# Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Butyrolactone (CAS 96-48-0) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Éthylbenzène (CAS 100-41-4) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Silice amorphe sublimée (CAS 112945-52-5) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Solvant hydrocarboné aromatique (CAS 64742-95-6) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Xylène (CAS 1330-20-7) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin SDS CANADA 7 / 10 DM014R Version n°: 10 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 17-Mars-2016

# 12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Butyrolactone -0.64Éthylbenzène 3.15 Xylène 3.12 - 3.2

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., Autres effets nocifs

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

# 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

#### 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

UN3082 **UN number** 

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Phenol Polymer With Formaldehyde, **UN proper shipping name** 

Glycidyl Ether)

Transport hazard class(es)

9 **Class** Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 91

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

**UN number** UN3082

**UN proper shipping name** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Phenol Polymer With

Formaldehyde, Glycidyl Ether)

Transport hazard class(es)

Class 9 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** 

Marine pollutant No. **EmS** F-A. S-F

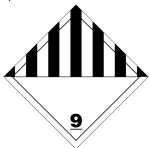
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

8 / 10 DM014R Version n°: 10 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 17-Mars-2016

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

Sans objet. Non déterminé(e).

IATA; IMDG



# 15. Informations sur la réglementation

# Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

# Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Éthylbenzène (CAS 100-41-4) Xylène (CAS 1330-20-7)

# Règlements sur les précurseurs

Butyrolactone (CAS 96-48-0)

Classe A

#### Règlements internationaux

## Convention de Stockholm

Sans objet.

## Convention de Rotterdam

Sans objet.

## Protocole de Kyoto

Sans objet.

# Protocole de Montréal

Sans objet.

# Convention de Bâle

Sans objet.

## **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin SDS CANADA 9 / 10

DM014R Version n°: 10 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 17-Mars-2016

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

**Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques

(PICCS)

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui Oui

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

#### 16. Autres informations

Date de publication 17-Mars-2016 Date de la révision 27-Juillet-2023

Version n° 10

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la

révision

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Nom de la matière : Phillybond Orange Resin SDS CANADA

Oui